Assurances et prestations 2026/27

Baby Package



- ✔ Assurance de base et complémentaire en un seul package
- ✔ Souscription prénatale sans examen de santé

Helsana

Engagée pour la vie.

Démarrez votre vie de famille en toute sérénité : avec l'assurance de base et des assurances complémentaires importantes, votre enfant bénéficie d'une protection complète dès sa naissance grâce au Baby Package.

HEL-01652-fr-0926-0024-38591_Produkteblatt-Babypackage_2026-27_WEB

Libre choix du ou de la médecin
Avec l'assurance de base BASIS, vous choisissez vous-même la ou le médecin que vous consultez. En cas de besoin, vous pouvez consulter un ou une spécialiste.

Libre choix de l'hôpital
Avec l'assurance d'hospitalisation HOSPITAL ECO, nous prenons en charge les frais non couverts si votre enfant est traité dans un hôpital extracantonal en division commune.

Médecine complémentaire
L'assurance complémentaire COMPLETA couvre de nombreuses formes de thérapie, telles que le shiatsu, l'ostéopathie, la kinésiologie, la thérapie par les fleurs de Bach ou encore la thérapie craniosacrale. La condition préalable est que la méthode thérapeutique et la ou le spécialiste traitant·e soient reconnu·e·s par Helsana.

Couverture à l'étranger
Grâce à la protection à l'étranger offerte par l'assurance complémentaire COMPLETA, vous pouvez partir l'esprit tranquille dans le monde entier avec votre bébé. Si nécessaire, nous prendrons en charge les frais de traitements d'urgence ambulatoires et stationnaires, de transport, de sauvetage et de rapatriement en Suisse.

Traitements dentaires
Jusqu'à 20 ans, l'assurance complémentaire COMPLETA prend en charge 75 % des frais de traitements orthodontiques et de chirurgie maxillaire, ainsi que l'extraction de dents de sagesse à hauteur de CHF 10 000.– par an.
L'assurance dentaire DENTAplus BRONZE participe en outre aux frais de traitements dentaires, tels que les plombages en cas de caries, l'extraction des dents de sagesse ou les examens de contrôle et l'hygiène dentaire.

Protection juridique
La protection juridique privée, circulation et Internet de notre assurance protection juridique Helsana Advocare EXTRA complète idéalement la protection juridique à l'étranger et en matière de santé offerte par l'assurance complémentaire COMPLETA.
→ Helsana Advocare EXTRA est gratuite pour les enfants de moins de 18 ans.

Couverture invalidité
Les accidents entraînant une invalidité sont tragiques, en particulier pour les enfants. L'assurance de capital PREVEA Accident vous aide à faire face aux conséquences financières de l'invalidité et ainsi à améliorer les perspectives d'avenir de votre enfant.

Augmentation de l'assurance après l'accouchement
En cas d'inscription prénatale, il est possible de souscrire les assurances susmentionnées sans déclaration de santé. Vous souhaitez souscrire une assurance d'hospitalisation privée ou demi-privée pour votre enfant ? Vous pouvez demander les assurances d'hospitalisation HOSPITAL Demi-Privée ou HOSPITAL Privée avant même la naissance. Après la naissance, vous devez compléter un questionnaire relatif à l'état de santé de votre bébé. Nous vous informerons de l'admission ou du refus après l'examen de ce dernier. Si la demande est refusée, votre enfant sera tout de même assuré avec HOSPITAL ECO, pour autant que vous ayez souscrit le Baby Package avant la naissance.

CHF↓

Voici comment économiser sur les primes

Assurance de base :
Rabais pour enfants
77 % (de 0 à 18 ans)

Assurances complémentaires :
Rabais de famille
À partir de 2 personnes 5 %
À partir de 3 personnes 10 %

Rabais pluriannuel
Pour les nouveaux clients et nouvelles clientes :
3 % pour les contrats de 3 ans

Distinguée par les meilleures notes







Nous sommes là pour vous.
Groupe Helsana
0844 80 81 82
helsana.ch/contact
helsana.ch/sites
helsana.ch/fr/baby

Le Groupe Helsana comprend Helsana Assurances SA, Helsana Assurances complémentaires SA et Helsana Accidents SA. Les informations et les descriptions des prestations des produits sont présentées de manière sommaire et non exhaustive. Pour obtenir une description contraignante de prestations d'assurance, veuillez consulter **helsana.ch**. Ce support publicitaire ne constitue pas une offre contraignante. Sous réserve de modifications.